



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 4 juillet 2024

PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

Nomination d'Emmanuel Coquand, directeur de cabinet du préfet d'Ille-et-Vilaine

Par décret du Président de la République en date du 12 juin 2024, Emmanuel Coquand, sous-préfet de Thonon-les-Bains, est nommé sous-préfet, directeur de cabinet de Philippe Gustin préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine.

Emmanuel Coquand, âgé de 45 ans, prend ses fonctions ce jeudi 4 juillet 2024. Il succède à Élise Dabouis, en poste depuis avril 2020 à Rennes. Elle a été affectée en mai dernier au tribunal administratif de Montpellier où elle réintègrera son corps d'origine à compter du 30 août 2024 en tant que première conseillère du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Titulaire d'une maîtrise d'analyses et politiques économiques, diplômé en organisation et dynamique économique et docteur en sciences économiques, Emmanuel Coquand a commencé sa carrière dans la fonction publique en 2006 dans le département de la Creuse où il a occupé des postes dans plusieurs directions. Il a également exercé dans le Maine et Loire en tant que directeur départemental adjoint de la cohésion sociale. Sous-préfet depuis 2015 dans différents départements, il a été directeur adjoint du cabinet puis chef de cabinet, conseiller spécial, de la ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion. Il retourne en préfectorale en mai 2022 en tant que sous-préfet de Thonon-les-Bains.

Les missions principales du directeur de cabinet

Coordonner les actions de prévention et de lutte contre l'insécurité

En qualité de « responsable sécurité », sous l'autorité du préfet, le directeur de cabinet anime et coordonne l'action des services chargés du respect de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens : police, gendarmerie et services de secours. Il veille à la mise en œuvre des orientations nationales en matière de sécurité et d'ordre publics et de prévention de la délinquance. Chef de projet sécurité routière, il participe directement à la définition des différents plans d'action des forces de police et de gendarmerie dans ce domaine.

Coordonner la politique de communication des services de l'État

Le directeur de cabinet coordonne la politique de communication des services déconcentrés de l'État et les relations avec la presse.

Relations publiques de la préfecture, déplacements officiels et autres missions

Le directeur de cabinet organise également les déplacements officiels, en liaison avec les cabinets ministériels dont il est le correspondant permanent. Sous son autorité, les services du cabinet assurent le suivi des affaires réservées, le traitement du courrier parlementaire et des interventions, l'instruction des distinctions honorifiques et les questions de protocole.

Annexe :

Notice biographique sur <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Prefecture-d-Ille-et-Vilaine>

Service du cabinet
Pôle communication interministérielle

Tél : 02 21 86 20 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr